

FEDERATION FRANÇAISE D'ÉTUDES ET DE SPORTS SOUS-MARINS

FONDÉE EN 1955 - MEMBRE FONDATEUR DE LA CONFÉDÉRATION MONDIALE DES ACTIVITÉS SUBAQUATIQUES

COMITE RÉGIONAL AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

Siège social : 360 cours Émile ZOLA, 69100 VILLEURBANNE

Tel 04 78 85 38 89

Site: ffessmaura.fr

Email: ffessmaura@wanadoo.fr

Réunion Comité Directeur AURA

Lieu : **Eybens**

Date : **14 mars 2020**

Rédacteur: P COURTOIS

Validation: D RICCARDI

Diffusion: CD présents, excusés, Commissions, CODEP Présidents et Trésoriers, site

COMITE DIRECTEUR

TITULAIRES			
PERREAUT Stéphane	E	JORAND Georgette (G.J.)	P
BEAUDEAU Christine	E	LAMARCHE Sylvaine	A
CHAYRIGUES Jean François	P	LELONG Corinne	A
COLAS Isabelle	P	MORAND Véronique	A
COLAS Régis	P	PETIT Marc (M.P.)	P
LAFOND Catherine	P	PRZYBYSZEWSKI Jean Luc	E
COURTOIS Patricia	P	RAISIN DADRE Laurent	P
GROUILLIER Vanessa	E	RICCARDI Daniel	P
GUERRET Jean pierre (J.P.G.)	P	SENA Dominique	P
CATHIARD Philippe (SCA)	A	SEVERAC Gilles	E
INVITES			
RICCARDI Monique	P		

1) Point ANS :

- Point intermédiaire basé sur la réunion du conseil des CODEP du 7 mars 2020 :
 - Présentation du macro process :
 - Calendrier, rôle de chacun
 - Faire participer davantage de clubs,
 - Ce sont les CODEP qui assurent la relation avec les clubs
 - Présentation enveloppe nationale et régionale :
 - 478K€,
 - 70K€ enveloppe AURA, basée sur enveloppe 2019
 - Les clubs sont à privilégier par rapport aux OD
 - Présentation du CTAS qui ne se substitue pas au comité de gestion
 - Importance de la neutralité, de transparence dans la prise de décision
- Validé par CD à l'unanimité

2) L'assemblée générale électorale du 21 novembre 2020 :

- Organisation dans les grandes lignes de cette AG : JP GUERRET
- Etat d'avancement de l'organisation :
 - Lieu, réservation, coûts...
 - Lycée technique POISY (idem 2015)
 - Hôtel 1° classe de proximité pour nuit de vendredi à samedi
 - 20 bénévoles mobilisés
 - Convention et devis à venir pour engagement ferme
 - Présentation du macro-planning
 - Cas particulier de l'AG électorale :
 - Désignation du bureau électoral
 - Dominique SENA
 - Dominique PICARD
 - Monique RICCARDI
 - Validé à l'unanimité par le CD :
 - Echange sur présentation ou pas des listes candidates :
 - Solution retenue :
 - Pas de présentation pendant l'AG
 - Remise d'une profession de foi avec la liste pour diffusion aux clubs. Il y a juste le vote à l'AG
 - Préparation des documents de vote 2020. (Daniel)
 - Validé à l'unanimité par le CD

3) Changement de siège social :

- AG, AGE ?
- Phases à respecter :
 - Autorisation en un premier temps
 - Information du changement en un deuxième temps avec une AGE (modif des statuts oblige)
- Jean Pierre GUERRET consulte les statuts pour préciser ce point :

4) Modification frais PSP :

- AURA indemnise directement les clubs ayant des participants au championnat de France, à hauteur de 70€ maximum pour 50 personnes maximum. . Ces remboursements sont pilotés par le président de la commission PSP régionale
- Pour organisation du championnat régional, AURA participe aux principaux frais d'organisation, soit la location piscine et le déplacement des arbitres
 - Validé à l'unanimité par le CD

5) Demandes de commission technique

- Ouverture de 2 postes d'instructeur régional stagiaire
- Médailles demandée pour Philippe MARTINOD
 - Validé à l'unanimité par le CD

6) Budget 2020/2021

- Synthèse budget 2020/2021
 - Processus budgétaire en cours, consignes, documents envoyé au moment du lancement de la campagne budgétaire le 28 janvier
 - Impact Covid-19 annulations, ...
 - Solidarité d'AURA avec les CODEP et CLUBS sur dossiers litigieux.
 - AURA assure l'avance de trésorerie éventuelle
- Ensemble validé à l'unanimité

7) Aides financière demandées à AURA :

7.1 :Codep 74 : Club Horizon : 30 licenciées, 5000€ demandés

Pour achat et renouvellement de matériel club. Devis le vieux campeur. Il est demandé de faire faire une autre proposition à une SCA, JP GUERRET estime que ce n'est pas justifié et qu'il faut rester local....

Il est également demandé de préciser le montant effectivement demandé.

7.2 : Codep 74 Club TECKEL : 13 licenciés FFESSM et d'autres licenciés FFSpéleo

A déjà perçu en 2015 une aide de 2500€ pour un compresseur

Mélangeur TRIMIX : 5400€ demandé

Refus d'acquérir ce matériel pour le club. Mais pour la commission SOUT AURA. ceci étant ce matériel serait en dépôt au club Teckel qui en sera le principal utilisateur.

7.3 :Codep 42 Club Forézien : 154 licenciés :

Mise en place d'une station Nitrox mutualisée bassin St Etienne 5000€

7.4 : CODEP 01Club amical de plongée : 45 licenciés, en croissance forte, bien structuré depuis un MF2.....

Achat d'un compresseur....5000€ demandé pour un investissement qui reste à préciser

7.5 : Codep 63 : CPSMC : 235 licenciés

Développement PSP jeunes : 8335€ de dépenses totales